

SEDVNVM  *NOSTRVM*

Bulletin No 3

1973



ADHÉREZ A NOTRE MOUVEMENT

Mettre en valeur nos vieilles maisons c'est participer
activement au développement de la cité



UN GUIDE, POURQUOI ?

Qu'il faille un guide pour circuler dans une ville étrangère c'est l'évidence même. Comment se contenter d'un plan avec simple mention des voies de communication, des places de parc, des lieux de rencontre et de commerce, des monuments ou des institutions publiques ? Un commentaire au moins sommaire des trésors d'un site, des richesses naturelles, des secrets historiques, des réalisations présentes et des projets pour un développement futur est utile, sinon indispensable, à qui veut rapidement profiter d'un séjour le plus souvent trop court à notre époque de vie accélérée.

Mais comment imaginer que l'habitant même d'une ville donnée puisse avoir un jour besoin d'un guide de cette nature, ou simplement s'y intéresser ? N'a-t-il pas une connaissance suffisante des lieux qu'il occupe ? Depuis son enfance il en a parcouru les rues, s'est perdu dans le dédale des constructions, a promené sa curiosité dans les recoins les plus insolites. Lui proposer un guide semble être une invite indécente : n'est-ce pas lui signaler que sa recherche s'est égarée, que son zèle pour se documenter s'est atténué, que son attention s'est endormie ? N'est-ce pas en somme lui faire injure ?

Hélas ! on constate chaque jour des lacunes fâcheuses dans la connaissance de son entourage le plus immédiat. La faute n'en est pas imputable à une indifférence coupable, mais plutôt à un genre de vie peu favorable à la concentration de l'attention sur le sujet trop banal de l'environnement. Nous passons si souvent dans les mêmes endroits que les beautés qu'ils recèlent ne nous impressionnent plus. Notre activité nous éloigne de certains lieux qui finissent par nous devenir étrangers. Et si quelqu'un s'avise de nous questionner sur les curiosités de notre ville nous sommes surpris de la question et bien souvent incapables de fournir une réponse satisfaisante. Quelle confusion alors !

SEDUNUM NOSTRUM est persuadé que la plupart des sédunois connaissent assez bien la ville qu'ils aiment mais, pour cela même qu'ils l'aiment, il pense leur fournir l'occasion de parfaire scientifiquement cette connaissance.

Pourquoi ne ferions-nous pas une fois, à l'occasion d'un week-end par exemple, l'expérience amusante et passionnante, d'une visite de notre ville comme si nous y débarquions en touristes ? Guide en main, sans préjugé d'aucune sorte, nous partirions à la découverte, à l'aventure même. Gageons que le jeu ne serait pas banal et qu'il nous procurerait des émotions inattendues.

Peut-être qu'après cela cette cité nous paraîtrait plus chère, plus proche, et que, gagnés par un enthousiasme tout neuf, nous souhaiterions en faire profiter d'autres !

Le GUIDE ARTISTIQUE ILLUSTRÉ DE SION du professeur André Donnet, seconde publication de SEDUNUM NOSTRUM, répond aux exigences de quiconque désire avoir sous la main les renseignements indispensables pour parler de sa ville avec compétence et précision. De plus, ce qui ne gâte rien, c'est un magnifique souvenir à glisser dans les bagages d'un ami ou d'un hôte de passage, symbole discret du plaisir que sa visite nous a procuré.

Joindre l'utile à l'agréable, la précision scientifique au plaisir artistique, quelle somme pour si peu de frais, quelle réussite en si peu de pages .

CONCOURS No 2



Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier, tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlement :

1. Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum Jean-Marc Biner, Petit-Chasseur 11, 1950 Sion.
3. Délai d'envoi : 26 mai 1973, date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e prix : Fr. 30.- ; du 3e prix : Fr. 20.-.
5. La décision du jury est sans appel.

Question :

*Sur quel fût se trouve ce masca-
ron ?*

Réponse du concours No 1

Les archers sont un détail de la fresque du tombeau de Guillaume III de Rarogne, à l'église de Valère.

GAGNANTS : Mme M. Jansen Sion 1er prix - Mme O. Gränicher, Sion 2e prix.
Mlle F. Schmid, Sion 3e prix.

4e assemblée générale

Notre 4e assemblée générale aura lieu le jeudi 24 mai 1973, à 20 h. à la salle du Grand Conseil (Casino). Ensuite, à 21 h. 30 M. l'abbé Fr.-O. Dubuis, archéologue cantonal, fera un exposé historique sur la maison de Platea (Zermatten), rue du Collège, important immeuble de la cité qui sera restauré prochainement.

Toutes les personnes qui s'intéressent à la sauvegarde de la cité sont cordialement invitées à y participer.

Nos objectifs

à court terme :

- restaurer la maison de Platea (Zermatten), à la rue du Collège.
- restaurer la fresque (XVIe s.) de la pharmacie Uffembort, à la rue de la Lombardie.

à long terme :

- restaurer la maison Penaudier, rue des Châteaux.
- étudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- inventorier et analyser les vieilles maisons.

Nos publications

Paru :

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 8^o, 28 p. + LXII pl., ill. Histoire et description.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 ; 8^o, 112 p. ill.

En vente dans les librairies de la place, dans les kiosques, à l'Office du Tourisme et au musée de Valère.

A paraître en mai :

- A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 8^o, 112 p. Ill. Annuaire No 3 de SN.

Appel à nos lecteurs

Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 9, rue des Vergers, 1950 Sion

C.C.P. : 19 - 9921

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.